



METALLURGIE

Ingénieurs, Cadres, Techniciens, Administratifs et Agents de Maîtrise

## AIRBUS HELICOPTERS



Marignane, le 20 septembre 2023

Il nous paraît peu acceptable que des salariés soient de bon matin en situation de stress, ne sachant pas s'ils trouveront une place de parking pour venir travailler. Sans compter le risque d'accident supplémentaire que cela peut potentiellement occasionner.

Face à ce constat, nous vous demandons de tout mettre en œuvre pour s'assurer que cette problématique ne devienne pas chronique. Certaines solutions existent comme l'ouverture du télétravail pour l'ensemble des salariés dont le métier le permet, la révision d'une partie de la politique des transports collectifs de l'entreprise, l'amélioration de l'accessibilité au site en toute sécurité aux vélos et piétons, etc.

Soyez assurés que les équipes CSSCT, sont prêtes à travailler dans cet esprit, à la recherche de solutions pour le bien être des salariés au travail.

Espérant que cette demande retienne toute votre attention, nous vous adressons, Monsieur le Directeur d'établissement, nos respectueuses salutations.

DSC Adjoint CFE-CGC,

Jean-Marc RODRIGUEZ

DSC CFE-CGC

Claude BOCOVIZ

Copie : L'ensemble des salariés

**POUR VOUS  
AVEC VOUS  
PARTOUT**

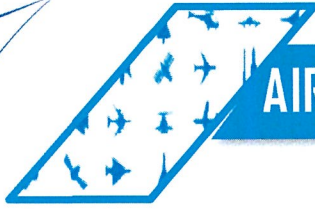


: Cfe-Cgc Airbus Helicopters : 58613



METALLURGIE

Le + syndical



Ingénieurs, Cadres, Techniciens, Administratifs et Agents de Maîtrise

AIRBUS HELICOPTERS



Marignane, le 20 septembre 2023

N/REF : 23LET14

OBJET : Conditions de travail dégradées - Saturation des parkings

Destinataire : M. Pascal KUHN – Directeur d'établissement  
de Marignane

Monsieur,

Comme nous vous l'avons régulièrement mentionné lors des consultations en CSE Etablissement sur la ristourne trajets et lors de discussions sur la mobilité trajets domicile/lieu de travail, nous constatons que :

- certains salariés ne se retrouvent toujours pas dans les solutions alternatives de transport (Salon, Aix-en-Provence, etc.) en raison de correspondances et de temps de trajets plus longs qu'en pratique.
- certaines destinations ne sont plus desservies et restent sans solution alternative (Istres, Saint-Mitres-les-Remparts, etc.).
- une saturation des places de stationnement sur les parkings externes de l'entreprise.

Actuellement, et pour ces raisons, les membres de la CSSCT sont fortement sollicités par les salariés sur l'ensemble de l'établissement de Marignane.

Cela entraîne des situations anxiogènes comme :

- des recherches de place frénétiques et provoquent des stationnements anarchiques,
- des salariés en réunion G-Meet depuis leur véhicule en bord de route,
- des salariés retournant chez eux pour se déclarer en télétravail,
- des salariés réorientés en dehors des parkings de l'entreprise...

Bien que la CFE-CGC constate un certain effort de la Direction sur :

- des actions de prévention routière in-situ,
- des facilités d'accessibilité pour les vélotafeurs,
- la continuité des travaux de réfection et d'amélioration de la circulation dans l'établissement, et en particulier les aménagements à destinations des piétons,
- la création de multiples zones de recharges électriques,
- la prise en charge à hauteur de 70% par l'entreprise des abonnements des transports collectifs négociée avec la CFE-CGC.

POUR VOUS  
AVEC VOUS  
PARTOUT



: Cfe-Cgc Airbus Helicopters : 58613